



Nous nous approchons de la date retenue pour fêter le 40^{ème} Anniversaire de la création des Randonneurs Sanaryens, le 10 juin 2020. Le moment est venu de vous dévoiler le programme.

Les festivités auront lieu au Jardin d'Hiver **dès 15h et s'achèveront vers 0h30.**

L'après-midi permettra de mieux nous connaître au travers d'animations : plus de vingt cinq jeux différents vous seront proposés. Des équipes pourront être constituées dans la convivialité, le défi et ...la bonne humeur ! Les amateurs de boules pourront, s'ils le souhaitent, s'affronter dans un concours. Des rafraichissements seront à disposition, tout l'après-midi

Un espace sera réservé à une rétrospective des moments forts de notre association depuis sa création. Nos différentes enquêtes nous ont aidés à établir ce travail important de mémoire.

Vers 18:30, nous écouterons les mots de notre Président et bien sûr ceux du Maire qui sera présent à notre manifestation.

Un apéritif gourmand sera servi autour du bar, avant de déguster **vers 20h** un repas concocté par notre traiteur. Un magicien nous accompagnera une partie de la soirée pour continuer à vous surprendre et terminera par un show.

Enfin, nous n'avons pas l'intention d'en rester là, puisque le groupe Stefevenementiel s'est promis de nous faire danser jusqu'à 0h30.

Voilà la journée que nous vous préparons.

Notre intention est de fêter comme il se doit cet anniversaire.

C'est pour cela, que nous avons voulu, inviter les anciens, pour leur rendre hommage, car sans eux, l'association n'existerait pas. Et vous, adhérents qui, par votre présence, permettez la poursuite et le développement de nos activités, nous vous demandons une participation de 20€. C'est bien sûr votre fête !

Nous proposons aux conjoints ou compagnons non adhérents de payer simplement le coût réel, qui est de 65€.

Pour prendre en compte certaines de vos remarques nous maintenons les inscriptions ouvertes et nous vous aviserons de leurs clôtures le moment voulu.

Nous vous rappelons la procédure d'inscription :

- 1) envoi d'un mail à randonneurssanryens@free.fr
- 2) dépôt de vos chèques les jours de permanence ou par courrier à l'association

Merci de passer ces informations à vos amis qui n'ont pas d'internet.

La commission des 40 ans